



Négo salaires 2026 CEBFC N.3 On attend ton avis !

Dijon le 24/02/2026

**Pour Sud Solidaires,
l'urgence c'est
encore et toujours les
salaires !**

Nous avons besoin de ton avis avant d'engager notre signature.

Pour Sud Solidaires chaque avis est important, **mais la décision finale revient aux adhérents.**

Principales mesures mises à signature :

La 3ème et dernière réunion de négociation a eu lieu le 24 février.

La demande forte portée par les salariés de la CEBFC d'une revalorisation des salaires n'est pas complètement entendue.

La demande de Sud de mise en place d'une prime de fidélité de 100 euros/mois tous les 5 ans est refusée.

Des mesures vont dans le bon sens pour les salaires des plus jeunes et une prise en compte de l'absentéisme dans le calcul de la PV. C'était une demande de Sud Solidaires CEBFC depuis longtemps.

-Dans les agences les salariés qui ont fait face à un absentéisme prolongé ne seront plus pénalisés sur leur part variable.

-Monétisation de 5 jours du CET.

-Les nouveaux entrants en CDI fin 2026 ne sont pas bénéficiaires de l'intéressement (il faut 3 mois d'ancienneté minimum). Ils auront une prime de bienvenue allant jusqu'à 700 euros en 2027.

-Revalorisation de 1000 euros des minimas salariaux pour les CC, GC, téléconseillers et experts digital à l'embauche et un an après.

-Pour les salariés au forfait jour possibilité de poser des demi-journées RTT ou congés (sauf samedi ou jour ATT).

-4ème jour de congé payé pour 40 ans d'ancienneté.

-Prime diplôme 1500 euros VAE 1000 euros ITB ES Banque.

-Prime de 150 euros bruts mensuels pour frontaliers.

-Les médailles du travail sont revalorisées pour les salariés qui ne veulent pas bénéficier de la médaille physique.

**Donne-nous ton avis
En scannant ici**



**Je veux être décisionnaire,
j'adhère !**

